



association pour la  
certification et la qualification  
des équipements de la route

N/réf. : PD/NF/16-125  
Affaire suivie par : Pierre DEROMMELAERE  
Tél. : 01 40 08 17 04  
Fax : 01 40 08 00 30  
Mel : pderommelaere@ascquer.fr

**JESUS ONATE y Hnos**  
Monsieur Arriola  
Larrasoloeta 8  
Apartado 37  
48200 Durango/Viscaya  
Espagne

Paris, le 26 février 2016

**Objet** : Marque NF – Equipements de la route  
Renouvellement 2016

**PJ** : Droits d'usage  
Facture

Monsieur,

Je vous prie de trouver ci-joint les droits d'usage, valables pour une durée de 1 an et arrivant à échéance le 28 février 2017, pour les produits suivants :

- GLM-32-20 Boulons à tête ronde m 16 X 2-30 N – Erou HH
- GLM-32-21 Boulons à tête ronde m 16 X 2-40 N – Erou HH
- GLM-32-22 Boulons à tête ronde M 24 X 3-30N Erou HH
- GLM 32-23 Boulons à tête hexagonale M 16 X 2-40 N – Erou HH
- GLM 32-24 Boulons à tête hexagonale M 10 X 1,5-30 N – Erou H
- BN4-11-12 Vis fusible H, M 16-60
- BN4-11-13 Vis fusible H, M 22-80
- BN4-11-14 Boulon J, M 16-130
- BN4-11-15 Boulon J, M 16-126
- BN4-11-16 Boulon J, M 16-90
- BN4-11-17 Boulon J, M 16-85
- BN4-11-24 Boulon J, M 16-120
- BN4-11-25 Boulon J, M 16-115

Ces droits d'usage vous sont adressés sous réserve de la conformité des produits aux résultats des audits et des essais périodiques.

Nous vous informons d'une modification du processus d'acheminement des rapports d'audits pour 2016 : ce dernier vous sera transmis par courriel. Un envoi papier sera effectué en cas d'absence d'adresse valide ou de difficulté de transmission. Dans le cas où vous souhaitez ajouter des destinataires, nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre ces informations (Prénom, Nom, adresse e-mail, site audité concerné et fonction) par courrier ou par courriel à l'adresse suivante : [cdafonseca@ascquer.fr](mailto:cdafonseca@ascquer.fr).

# ascquer


association pour la  
certification et la qualification  
des équipements de la route

Enfin, vous trouverez ci-joint une fiche de satisfaction sur laquelle vous pourrez nous faire un retour sur l'ensemble des prestations de l'année 2015. Nous vous remercions de bien vouloir nous la retourner complétée par courrier ou par courriel à l'adresse suivante : [cdafonseca@ascquer.fr](mailto:cdafonseca@ascquer.fr). Votre retour est essentiel dans le cadre de l'amélioration continue de notre système.

Nous joignons à cet envoi la facture relative au frais liés au renouvellement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Délégué Général



GERARD DECHAUMET

association pour la certification et la qualification des équipements de la route

Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005

Siège social : 58 rue de l'Arcade – 75008 PARIS

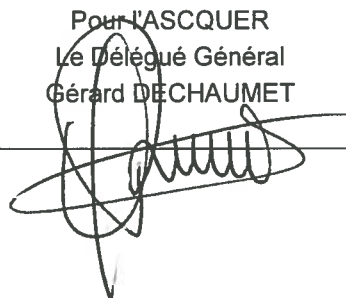
tél : +33 (0)1.40.08.17.00 – fax : +33 (0)1.40.08.00.30 – mel : [contact@ascquer.fr](mailto:contact@ascquer.fr) – site : [www.ascquer.fr](http://www.ascquer.fr)

APE 9499Z – SIRET 398 289 140 00038 – TVA intracommunautaire FR 94 398 289 140

<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 01/04/1994 sous N°GLM-32-20 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> <b>GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ EN</b> <b>EN ACIER DE PROFIL</b> <b>PROFIL A ET B</b>
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b> Larrasoloeta 8 Apartado 37 48200 Durango/Viscaya Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Boulons à tête ronde M 16 x 2-30 N - écrou Hh</i></p> <p>La fiche technique du 31/01/2008 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p>Pour l'ASCQUER Le Délégué Général Gérald DECHAUMET</p> 	

<p align="center"><b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 01/04/1994 sous N°GLM-32-21 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016</p>	<p align="center"><b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> <b>GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ EN</b> <b>EN ACIER DE PROFIL</b> <b>PROFIL A ET B</b></p>
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b> Larrasoloeta 8 Apartado 37 48200 Durango/Viscaya Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Boulons à tête ronde M 16 x 2-40 N - écrou Hh</i></p> <p>La fiche technique du 31/01/2008 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p align="right">             Pour l'ASCQUER              Le Délégué Général              Gérard DECHAUMET              </p>	

<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 01/04/1994 sous N°GLM-32-22 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ EN EN ACIER DE PROFIL PROFIL A ET B
Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b> Larrasoloeta 8 Apartado 37 48200 Durango/Viscaya Espagne	
<p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p style="text-align: center;"><i>Boulons à tête ronde M 24 x 3-30 N - écrou H</i></p> <p>La fiche technique du 31/01/2008 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p>	
Pour l'ASCQUER Le Délégué Général Gérard DECHAUMET	



<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 01/04/1994 sous N°GLM-32-23 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ EN EN ACIER DE PROFIL PROFIL A ET B
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b> Larrasoloeta 8 Apartado 37 48200 Durango/Viscaya Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Boulons à tête hexagonale M 16 x 2-40 N - écrou Hh</i></p> <p>La fiche technique du 31/01/2008 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;">Pour l'ASCQUER Le Délégué Général Gérard DECHAUMET</p> 	

<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 01/04/1994 sous <b>N°GLM-32-24</b> <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> <b>GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ EN</b> <b>EN ACIER DE PROFIL</b> <b>PROFIL A ET B</b>
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b> Larrasoloeta 8 Apartado 37 48200 Durango/Viscaya Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Boulons à tête hexagonale M 10 x 1,5-30 N - écrou H</i></p> <p>La fiche technique du 31/01/2008 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p>Pour l'ASCQUER Le Délégué Général Gérard DECHAUMET</p> 	

<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 01/06/2005 sous N°BN4-11-12 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> BARRIÈRES DE SÉCURITÉ
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b> Larrasoloeta 8 Apartado 37 48200 Durango/Viscaya Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Vis fusible H, M 16-60</i></p> <p>La fiche technique du 31/01/2008 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p>Pour l'ASCQUER Le Délégué Général Gérard DECHAUMET</p> 	



<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 01/06/2005 sous N°BN4-11-13 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> BARRIÈRES DE SÉCURITÉ
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b>                      Larrasoloeta 8                      Apartado 37                      48200 Durango/Viscaya                      Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Vis fusible H, M 22-80</i></p> <p>La fiche technique du 31/01/2008 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;">                     Pour l'ASCQUER                      Le Délégué Général                      Gérard DECHAUMET                 </p> 	

<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 02/07/2009 sous N°BN4-11-17 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> BARRIÈRES DE SÉCURITÉ
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b>                      Larrasoloeta 8                      Apartado 37                      48200 Durango/Viscaya                      Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Boulon J, M 16-85</i></p> <p>La fiche technique du 02/07/2009 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;">                     Pour l'ASCQUER                      Le Délégué Général                      Gérard DECHAUMET                 </p> 	

<p><b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 29/05/2012 sous N°BN4-11-14 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016</p>	<p><b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> <b>BARRIÈRES</b> <b>DE</b> <b>SÉCURITÉ</b></p>
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b> Larrasoloeta 8 Apartado 37 48200 Durango/Viscaya Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Boulon J, M 16-130</i></p> <p>La fiche technique du 29/05/2012 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;">Pour l'ASCQUER Le Délégué Général Gérard DECHAUMET</p> 	

Mandaté par AFNOR Certification

<p align="center"><b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 29/05/2012 sous N°BN4-11-15 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016</p>	<p align="center"><b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> <b>BARRIÈRES</b> <b>DE</b> <b>SÉCURITÉ</b></p>
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b> Larrasoloeta 8 Apartado 37 48200 Durango/Viscaya Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Boulon J, M 16-126</i></p> <p>La fiche technique du 29/05/2012 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p align="right">           Pour l'ASCQUER            Le Délégué Général            Gérard DECHAUMET         </p> 	

<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 29/05/2012 sous N°BN4-11-16 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> BARRIÈRES DE SÉCURITÉ
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b>                      Larrasoloeta 8                      Apartado 37                      48200 Durango/Viscaya                      Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Boulon J, M 16-90</i></p> <p>La fiche technique du 29/05/2012 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p style="text-align: right;">                     Pour l'ASCQUER                      Le Délégué Général                      Gérard DECHAUMET                 </p> 	

<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 29/05/2012 sous N°BN4-11-24 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> BARRIÈRES DE SÉCURITÉ
<p>Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b> Larrasoloeta 8 Apartado 37 48200 Durango/Viscaya Espagne</p> <p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Boulon J, M 16-120</i></p> <p>La fiche technique du 29/05/2012 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p> <p>Pour l'ASCQUER Le Délégué Général Gérard DECHAUMET</p> 	

<b>DECISION D'ADMISSION</b> Le 29/05/2012 sous N°BN4-11-25 <b>RENOUVELLEMENT AU :</b> 01/03/2016	<b>DISPOSITIFS DE RETENUE</b> BARRIÈRES DE SÉCURITÉ
Adresse du titulaire : <b>JESUS ONATE y Hnos</b> Larrasoloeta 8 Apartado 37 48200 Durango/Viscaya Espagne	
<p>Cette décision atteste , après évaluation, que ce produit est conforme au référentiel de certification NF 058 révision 10 et aux annexes de certification NF 058 "Dispositif de retenue" révision 6</p> <p><i>Boulon J, M 16-115</i></p> <p>La fiche technique du 29/05/2012 doit obligatoirement être annexée à la présente décision.</p> <p>Cette décision est valable jusqu'au 28/02/2017 sous réserve des contrôles effectués par l'ASCQUER, qui peut prendre toute sanction conformément aux règles précitées.</p> <p>La validité du droit d'usage peut être vérifiée sur le site <a href="http://www.ascquer.fr">www.ascquer.fr</a></p> <p>En vertu de la présente décision notifiée par l'ASCQUER, AFNOR Certification accorde le droit d'usage de la marque NF à la société qui en est bénéficiaire, pour les produits objets de la décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions des règles générales de la marque NF et des règles de certification mentionnées ci-dessus.</p>	
Pour l'ASCQUER Le Délégué Général Gérard DECHAUMET 	

## FACTURE

FACTURE N° : 16/109  
N° COMMANDE SOCIETE :  
TYPE PRODUIT : NF/GLM  
ECHEANCE : 30 jours  
Nombre de page(s) : 1 sur 1

DATE : 25/02/2016

*Merci de rappeler le numéro  
de la facture lors du règlement.*

**JESUS ONATE y Hnos**  
**A l'attention de Monsieur ABINA**  
**Larrasoloetta 8**  
**Apartado 37**  
**48200 DURANGO/VISCAAYA**  
**Espagne**

Renouvellement BN4 2016

N° INTRACOMMUNAUTAIRE : ES A48018170

REFERENCE	DESIGNATION	PRIX UNITAIRE	QUANTITE	MONTANT
AFNOR1	Droit d'usage de la marque par produit	41,60	1	41,60
TASQ3 1-20	Frais d'instruction de dossier par produit (renouvellement) 100%	278,00	1	278,00
TASQ5	Frais d'instruction de dossier par site de production (admission, extension, renouvellement)	281,00	1	281,00

Prestation(s) de service export NON SOUMISE(S) A TVA

EUROS	
Total HT	600,60
<b>Montant à payer :</b>	<b>600,60</b>

### ATTENTION : NOUVELLES COORDONNEES BANCAIRES.

Les sommes dues sont à régler, par chèque bancaire ou postal, à l'ordre de L'ASCQUER, soit par virement RIB :

SG Neuilly Entreprises - Code banque 30003 - Code guichet 03877 - N° compte 00050767131 - Clé RIB 47

Identification de l'IBAN : FR 76 3000 3038 7700 0507 6713 147

n° swift SOGEFRPP - Les frais bancaires sont à votre charge.

Association pour la Certification et la Qualification des Equipements de la Route - Enregistrée à PARIS le 11 mars 2011 sous le n° W921000005  
Siège social : 58, Rue de l'Arcade - 75384 Paris Cedex 08  
tél : +33 (0)1 40 08 17 00 - fax : +33 (0)1 40 08 00 30 - mel : contact@ascquer.fr - site : www.ascquer.fr  
APE 9499 Z - SIRET 398 289 140 00038 - TVA intracommunautaire FR 92 398 289 140